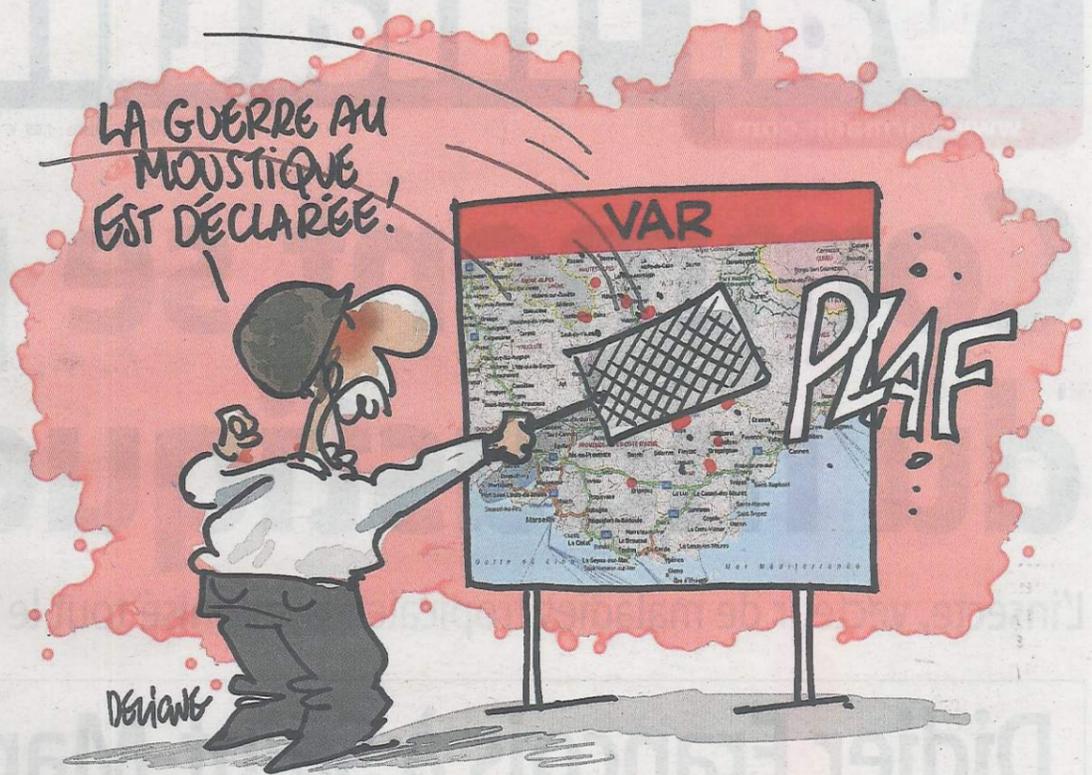


# Moustique tigre : son pire

Arrivé en France en 2004 et dans le Var en 2007, l'insecte a déjà colonisé tout le département, propageant les risques épidémiques qui vont avec. Pour une prévention efficace, chacun doit agir

Nom de code *aedes albopictus*. Après avoir pénétré le département par Fréjus en 2007, le moustique tigre avait déjà conquis 83 communes en 2011, principalement au sud de l'A8. En 2012, ce sont onze nouvelles communes qui ont vu la bestiole piquer sur leurs terres, et 59 autres en 2013. L'intégralité du Var s'est donc fait coloniser en cinq malheureuses petites années. Invasif et agressif, il a pour la première fois pénétré le territoire hexagonal (métropolitain) en 2004, via Menton. Aujourd'hui, tout le bassin méditerranéen est occupé par l'animal, dont la présence a été avérée jusqu'à Lyon et en Charente-maritime.

Si les piqûres du tigre ne sont jamais les bienvenues, c'est bien le risque sanitaire qu'il engendre qui suscite une surveillance de tous les instants. Sans tomber dans la psychose, la capacité du moustique tigre à transmettre des maladies tropicales telles le chikungunya ou la dengue nécessite une importante vigilance sanitaire. D'autant plus cette année, où d'importantes épidémies sévissent dans les départements d'outre-mer et les pays tropicaux. Si les pouvoirs publics semblent avoir pris la mesure de la menace, les experts en appellent à une prise de conscience collective de la population. Car l'habitat favori de la bestiole, c'est chez vous.



Dossier : Philippe ZAMARI  
pzamari@varmatin.com  
Photo : Gilbert Rinaudo, Richard Ray, P. Z. et DR

## Comment lutter contre sa prolifération ?



La lutte dite « antivectorielle » est impressionnante, mais n'est activée que quand la présence de cas de dengue ou de chikungunya est avérée.

En matière de lutte contre le moustique tigre, il faut distinguer deux méthodes, la lutte « antivectorielle » (qui vise les spécimens adultes) et la lutte « larvicide », plus diffuse mais considérée comme plus efficace. Ainsi, les méthodes de pulvérisation aérienne de produits phytosanitaires sont limitées, après enquête entomologique, aux seuls cas où des cas importés de dengue ou de chikungunya ont été signalés à l'ARS (Agence régionale de santé). En 2013, sept opérations de traitement antivectoriels par

biocides et destruction mécanique des gîtes larvaires ont eu lieu en France métropolitaine, contre cinq en 2012, et quatre en 2011. « Si on pulvérise des produits dans l'air, on ne tue pas que le moustique tigre, mais aussi les papillons, les abeilles, etc. », rappelle Bernard Cadiou, de l'Entente interdépartementale pour la démoustication du littoral méditerranéen (EID Méditerranée). « De même, des pulvérisations systématiques et répétées, comme cela s'est vu à La Réunion, finissent par avoir un effet pervers : l'insecte a muté, et est devenu

résistant aux traitements. » De l'avis général, la méthode de lutte la plus efficace reste donc la prévention face au développement larvaire. « D'où l'intérêt de sensibiliser le grand public : 80% des foyers se situent chez les particuliers, chez les ruraux comme en milieu urbain. Il faut ainsi inspecter l'ensemble de sa propriété et supprimer, partout, les eaux stagnantes, dans lesquels ils prolifèrent. » Jardinières, pots de fleurs, jouets, gouttières, rigoles, arrosoirs, bassins, piscines, réserves d'eau (fûts, récupéra-

teurs d'eau, etc.), vieux pneus, bateaux dans les ports... Les possibilités sont nombreuses. « Par exemple, on trouve de plus en plus de terrasses sur plots aujourd'hui. C'est pratique, joli. Mais s'il se trouve, en dessous, de l'eau stagnante, le moustique se régale, et prolifère directement sous vos pieds ! » Un larvicide efficace, le « BTI » « qui a la spécificité de ne s'attaquer qu'au moustique, et d'être inoffensif pour toutes les autres espèces », se trouve également sous diverses formes dans le commerce.

## Des pouvoirs publics déjà bien installés sur le front

« Depuis 2009, le conseil général est conscient du danger sanitaire que constitue le moustique tigre, et y consacre environ 500 000 euros par an ». Laurent Sannier, nouveau directeur du service agriculture du conseil général<sup>(1)</sup>, résume sobriement mais efficacement l'action de l'instance départementale en matière de lutte contre le tigre. « Le conseil général travaille depuis 2009 avec l'EID (entente intercommunale de démoustication) Méditerranée, d'abord sous la forme d'une convention, et en y adhérant depuis juillet 2012. Une agence de l'EID a alors ouvert ses portes dans le Var, au Cannet-des-Maures ».

« On peut globalement considérer que l'État et le conseil général font correctement leur travail, estime d'ailleurs Bernard Cadiou, de l'EID. Mais il faut savoir qu'en grande majorité, les foyers de moustique tigre se trouvent chez les particuliers, dans l'habitat particulier ou collectif. C'est là désormais qu'il faut agir ». En ce printemps, les responsables du conseil général ont ainsi entamé une campagne de sensibilisation à destination, en premier lieu, des élus et responsables de services communaux et intercommunaux. Bien informés, et disposant de différents outils de communication (site Internet, plaquettes



Paul Denis, conseiller général, Laurent Sannier, directeur du service agriculture au conseil général, et Bernard Cadiou de l'EID-Med ont sensibilisé les élus locaux, à Saint-Maximin.

d'information, etc.), les élus et personnels locaux seront ainsi les indispensables relais vers la

population. Animée par le conseiller général Paul Denis, la première de ces réunions a eu

lieu ce mardi 20 mai, au pôle culturel de Saint-Maximin, à destination des territoires de Provence verte, Cœur du Var et Haut Var Verdon. Deux autres réunions sont programmées aujourd'hui à Draguignan (pour les territoires de l'aire dracénoise, Var Estérel et golfe de Saint-Tropez) et le 12 juin à Toulon (pour Provence Méditerranée). À charge ensuite des élus locaux de propager la bonne parole et les bons gestes auprès du personnel concerné et de la population en général. 1. Il succède ainsi à Estelle Martin, qui assure désormais le poste de DGS de la commune de Brignoles.